

# FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL) SECRETARIAT GENERAL: 13, Place Albert 1er B - 6530 Thuin (Belgique)

Standard FCI N° 123 / 23.11.2009 / F

**FIELD SPANIEL** 

TRADUCTION: Prof. R. Triquet, mise à jour par le Dr. Paschoud.

**ORIGINE**: Grande Bretagne.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 28.07.2009.

<u>UTILISATION</u>: Leveur et rapporteur de gibier. Idéal pour la chasse devant soi ou comme compagnon de celui qui vit à la campagne. Ne convient pas à la ville.

**CLASSIFICATION F.C.I.**: Groupe 8 Chiens rapporteurs de

gibier, chiens leveurs de gibier, chiens d'eau.

Section 2 Chiens leveurs de gibier.

Avec épreuve de travail.

**ASPECT GENERAL** : Spaniel de chasse bien proportionné, noble, bien planté, construit pour l'activité et l'endurance.

<u>COMPORTEMENT / CARACTERE</u> : Exceptionnellement docile, actif, sensible, indépendant.

**TETE**: Donne une impression de haute lignée, de caractère et de noblesse.

## **REGION CRANIENNE:**

<u>Crâne</u>: Bien ciselé, à l'occiput nettement dessiné, sec sous les yeux. Cette région, si elle est épaisse, donne un aspect grossier à toute la tête. Sourcils légèrement levés.

Stop: Modéré.

# **REGION FACIALE:**

<u>Truffe</u>: Bien développée à narines bien ouvertes.

<u>Museau</u>: Long et sec, ni en sifflet ni coupé au carré. De profil, il offre une courbe douce de la truffe à la gorge.

<u>Mâchoires / dents</u>: Les mâchoires sont fortes et présentent un articulé en ciseaux parfait, régulier et complet, c'est-à-dire que les incisives supérieures recouvrent les inférieures dans un contact étroit et sont implantées bien d'équerre par rapport aux mâchoires.

<u>Yeux</u>: Grand ouverts, mais en amande; les paupières bien, tendues, ne laissent pas apparaître la conjonctive. Expression grave et douce. Couleur noisette foncé.

<u>Oreilles</u>: Modérément longues et larges, attachées bas et bien frangées.

<u>COU</u>: Long, fort et musclé, permettant au chien de rapporter son gibier sans fatigue excessive.

#### **CORPS**:

Dos et Rein: Forts, droits et musclés.

<u>Poitrine</u>: Bien descendue et bien développée. Côtes modérément bien cintrées. La longueur de la cage thoracique représente les deux tiers de la longueur du corps.

**QUEUE**: Auparavant la coutume était d'écourter la queue.

Queue coupée : Attachée bas et jamais portée au-dessus du niveau du dos. Joliment frangée et animée d'un mouvement vif.

Queue coupée : Ecourtée d'un tiers.

Queue non coupée : Elle atteint approximativement le jarret. De longueur moyenne, proportionnée au reste du corps.

## **MEMBRES**

<u>MEMBRES ANTERIEURS</u>: Membres antérieurs de longueur moyenne. Ossature de l'avant bras droite et plate.

Epaule : Longue et oblique, bien inclinées en arrière.

<u>Pieds antérieurs</u>: Serrés, ronds, pourvus de forts coussinets; pas trop petits.

MEMBRES POSTERIEURS: Forts et musclés.

<u>Grasset</u>: Modérément angulé.

Jarret: Bien descendu.

<u>Pieds postérieurs</u>: Serrés, ronds, pourvus de forts coussinets; pas

trop petits.

<u>ALLURES</u>: Le pas est long, sans précipitation, avec beaucoup d'impulsion de l'arrière. La démarche courte et piquée est un défaut

#### **ROBE**

<u>Poil</u>: Long, plat, luisant, de texture soyeuse. Jamais bouclé, court ni dur. Il est dense et résistant aux intempéries. Franges abondantes au poitrail, sous le corps et à l'arrière des membres, mais pas de franges du jarret au sol.

<u>COULEUR</u>: Noir, marron (foie) ou rouan ou l'une quelconque de ces robes avec des marques feu. Chez les chiens unicolores, du blanc ou du rouan est admis sur le poitrail. Le noir et blanc ou le marron et blanc ne sont pas admis.

### TAILLE ET POIDS:

Taille: Approximativement 45,7 cm au garrot.

Poids: Entre 18 et 25 kg.

**DEFAUTS**: Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé, le bien-être du chien **et sa capacité à accomplir son travail traditionnel.** 

## **DEFAUTS ENTRAINANT LA DISQUALIFICATION:**

- Agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

